



N°56 - mai 2019

Notre marché dominical



L'ECHO

Saint-Georges sur-Cher

Edito



Depuis le début de l'année, le quotidien de notre commune est rythmé par de nombreux travaux : extension et rénovation du hall sportif, raccordement du réseau d'eaux usées à la station d'épuration du SIAAM à Chissay et rénovation des branchements au hameau du Port, aménagement de la zone d'activités communautaire sur 10 hectares, et prochainement, à partir du mois de juin,

réfection complète de la conduite d'eau principale, entre le centre bourg et le château d'eau.

Inévitablement, ces travaux occasionnent quelques nuisances, et des inquiétudes. Je sais pouvoir compter sur la compréhension de tous car ces travaux font écho à des projets attendus par beaucoup, et nécessaires pour poursuivre le développement de notre commune.

Récemment, votre conseil municipal a voté son dernier budget du mandat. Un budget maîtrisé et néanmoins ambitieux, avec des taux de fiscalité que nous n'avons pas augmentés depuis 10 ans.

Nous sommes très contrariés d'avoir appris la fermeture de la 10^{ème} classe du groupe scolaire du Gai Savoir... pour quelques élèves en moins par rapport à l'année dernière. Certes, la Vallée du Cher vieillit ; le renouvellement de la population par de

jeunes ménages est bien moins observé qu'il y a une dizaine d'années. Notre commune n'échappe évidemment pas à cette tendance, même si son dynamisme reconnu permet de la contenir bien mieux qu'ailleurs.

Déçus donc, mais aussi agacés de subir des décisions qui peuvent avoir des répercussions majeures pour la vie d'un village, portées uniquement par une « logique » comptable idiote alors que c'est bien à l'école que l'on prépare l'avenir de nos enfants. La municipalité est en ce sens totalement aux côtés des parents d'élèves et des professeurs... nous continuerons évidemment à accompagner notre école, véritable poumon de l'attractivité de notre commune.

Enfin, pour la quatrième année consécutive, nous avons le plaisir d'accueillir Jour De Cher, festival fluvial organisé par nos amis de la Communauté de communes Bléré-Val-de-Cher. Cet évènement qui met en valeur notre rivière est dorénavant attendu par tous. Cette année, nous consoliderons la soirée du vendredi, veille du départ des fameux radeaux, en collaboration avec la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis.

Un festival populaire qui réunit plus qu'il ne divise, autour de notre Cher, véritable colonne vertébrale de notre territoire.

C'est dans ce même esprit d'unité que je souhaite le meilleur pour l'avenir de notre commune.

De l'unité qui n'exclut pas la diversité.

Pour faire qu'ensemble nous puissions continuer à bien vivre à Saint-Georges.



Crédit photo : Pierre Foltran - NR

> Soirée des bénévoles du 31 janvier 2019

PERMANENCES DES ELUS

Le Maire : tous les lundis et mercredis après-midi (à partir de 14 heures) ainsi que les samedis matin (de 9 h à 11 h), sur rendez-vous en contactant au préalable le secrétariat de la mairie.

Les adjoints tiennent une permanence le samedi matin.

Directeur de la publication : Jacques PAOLETTI

Documentation et rédaction : Véronique DALUZEAU et les membres de la commission

Conception et réalisation : L'Imprimerie Média6 - Contres - 02 54 52 41 00

MAIRIE :

Téléphone : 02 54 32 30 19

Fax : 02 54 32 64 42

E-mail : mairie.st.georges41@wanadoo.fr

Site : www.saint-georges-sur-cher.net

Finances de la commune

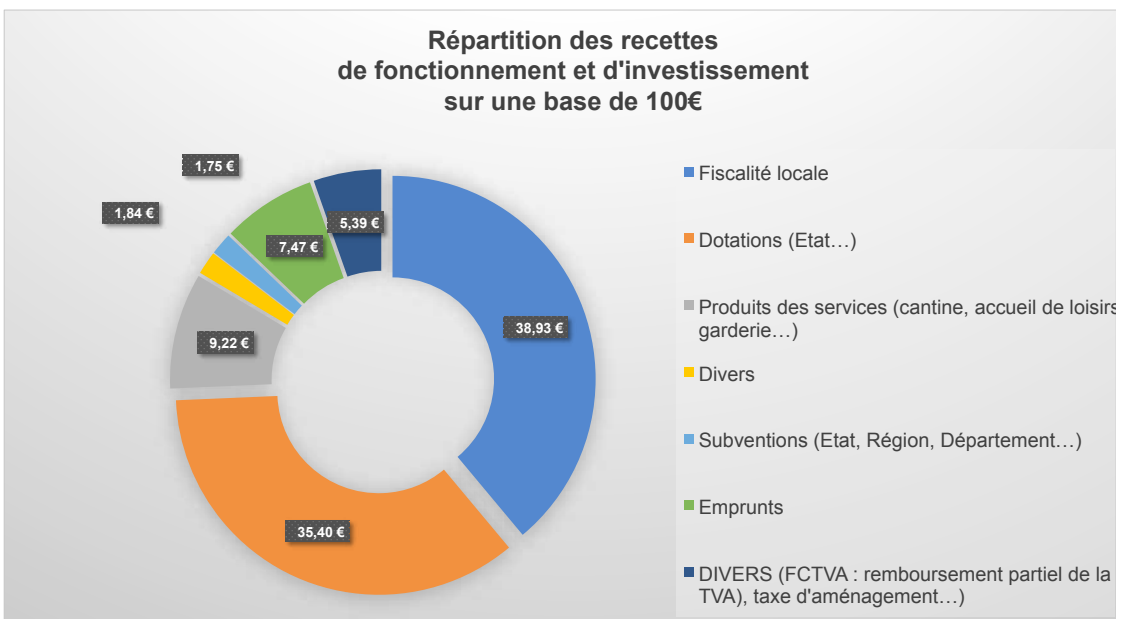
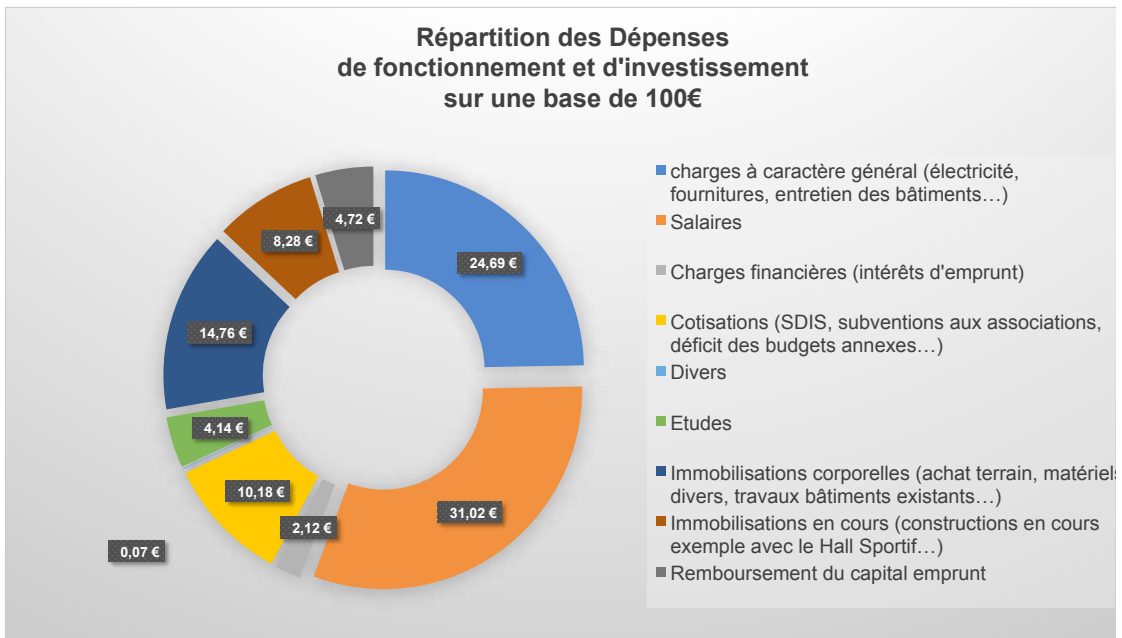
Chaque année, les Municipalités valident les comptes de l'exercice passé et votent le budget pour l'année en cours. En parallèle, les conseils municipaux délibèrent pour fixer les taux de la fiscalité locale.

Pour la 10^{ème} année consécutive, la Municipalité a décidé de maintenir les taux de la fiscalité locale en ne les augmentant pas.

La clôture de l'exercice budgétaire 2018 a montré un niveau de recettes plus important que celui des dépenses. Cette situation formalise un excédent budgétaire, ce qui est indispensable pour financer les grandes opérations d'investissement et rembourser le capital des emprunts en cours.

Le cumul des excédents budgétaires (plus d'un million d'euros) permet à la municipalité de profiter d'une situation financière très favorable qui va autoriser la bonne réalisation des opérations en cours (hall sportif, ...) et à venir.

Sur la base de 100€, vous trouverez ci-après deux graphiques qui montrent la répartition des dépenses et des recettes pour les deux sections cumulées, fonctionnement et investissement.



Raccordement du reseau d'assainissement

Les travaux de raccordement du réseau communal d'eaux usées à la station d'épuration du SIAAM (Syndicat d'Assainissement de l'Agglomération de Montrichard) à Chissay se déroulent correctement.

La canalisation sous le Cher a été passée. Son raccordement à la station d'épuration est en attente.



Tous les postes de refoulement ont été fabriqués sur place par l'entreprise HABERT qui a fait un très bon travail. Nous attendons maintenant la livraison des postes électriques pour assurer leur fonctionnement.



La rénovation du réseau et des branchements au hameau du Port est plus complexe à réaliser. L'étroitesse des rues, les mauvaises surprises à l'occasion des terrassements avec la découverte de regards borgnes, autant d'opérations compliquées qui n'ont pas toujours permis une avancée idéale des travaux.

De nombreux habitants se sont également manifestés pour nous interroger. Certains pour mieux comprendre la nature des travaux, en particulier les effets possibles sur les postes de relevage en cas de crue. D'autres pour savoir si leur raccordement, initialement non programmé, pouvait finalement être reconsidéré.

Nous nous attachons à répondre autant que faire se peut à toutes ces sollicitations.



Nous devons être collectivement conscients que les travaux, quels qu'ils soient, produisent des effets collatéraux. Et dans le cas présent, pour assurer une réponse durable au traitement de nos eaux usées et pour améliorer la qualité des rejets issus du hameau du Port dans le Cher, ils étaient tout simplement indispensables.

Nous remercions les usagers qui ont fait preuve de discernement.

Réfection de la canalisation principale d'eau potable

La canalisation principale d'eau potable entre le centre bourg et le château d'eau, est très abimée. Elle occasionne ainsi de nombreuses fuites et dégrade par voie de conséquence, au-delà de la perte en eau, la qualité du service de distribution que vous êtes en droit d'attendre.

Ainsi, nous avons lancé au début de l'année une étude avec le bureau ARCAMZO. Cette phase a permis de définir les besoins, entre autres en réalisant une enquête auprès des usagers pour apprécier les caractéristiques des 170 branchements recensés.

Cette étude terminée, nous avons lancé les dossiers de demandes de subvention auprès de l'Etat (Dotation de l'Etat aux Territoires Ruraux). Nous avons obtenu pour cette opération une aide financière de 102 000€. Nous allons également prochainement solliciter l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Dans l'intervalle, une consultation a été réalisée pour retenir l'entreprise qui réalisera les travaux. Nous connaissons l'attributaire du marché dans les jours à venir.

Le montant estimatif de l'opération est de 1 million d'euros hors taxe.

Les travaux devraient débuter courant du mois de juin 2019, et durer 7 à 8 mois.

Une réunion publique sera proposée prochainement afin d'informer les usagers du planning des travaux et des effets collatéraux inévitables, en particulier l'impact sur les conditions de circulation.

La Municipalité vous remercie par avance de votre compréhension.

Renovation et extension du hall sportif

Les travaux de rénovation du Hall Sportif avancent bien.



Les extensions ont toutes été réalisées et permettent déjà de nous projeter vers le futur bâtiment qui répondra aux attentes légitimes de nos clubs sportifs : locaux de stockage, salle de convivialité, nouveaux vestiaires et sanitaires, allée de circulation, ... Cet équipement, structurant pour la commune, devrait être opérationnel pour la fin du mois de septembre. Dans l'intervalle,

les nouveaux bardages devraient être posés prochainement ainsi que les aménagements intérieurs. Le sol sportif sera posé au cours de l'été.

Isolé, mieux éclairé, disposant enfin d'un vrai sol sportif, le Hall Sportif municipal permettra la pratique des activités sportives dans de bien meilleures conditions, pour les clubs et les écoliers.



Valorisation et restauration du Patrimoine de Saint-Georges-sur-Cher

La commune de Saint-Georges-sur-Cher a la chance de disposer d'un patrimoine qui raconte son histoire. Le hameau du Port nous parle de la batellerie sur le Cher, les loges de vignes racontent la culture de la vigne, le gué de la Moletterie est traversé par la très ancienne voie romaine, les puits sur rue nous témoignent combien la vie dans notre village et les hameaux était différente. La Municipalité souhaite effectuer quelques travaux de conservation et de valorisation de ces patrimoines.

Nous sommes en train de réaliser une promenade détente et culturelle sur les deux rives du Cher depuis l'ancien camping jusqu'au Port de Saint-Georges-sur-Cher et coté Chissay-en-Touraine jusqu'au gué de la Grafinière. Ce « sentier d'interprétation » est une action de valorisation de notre patrimoine autour du Cher. Il sera mis en place cette année après les vacances estivales.

Nous démarrons une autre action qui est un investissement pour la restauration de notre patrimoine. La municipalité a décidé d'acquérir « la pompe de la Chaise » pour la restaurer. Il paraît qu'on l'appelait la « pompe communale » bien qu'elle ait toujours été privée et qu'on y apposait l'affichage municipal... Nous souhaitons que ce puits « la pompe de la Chaise »



soit un témoin de notre histoire qui puisse durer dans le temps. Elle sera démontée et reconstruite avec des pierres dures et pierres de tuffeau, le balancier de la pompe et les ferrures seront aussi retirés puis traités et réinstallés après avoir reçu un thermolaquage noir. Une porte métallique y sera installée. Les quelques 8m² autour du puits seront refaits en beaux pavés de pierre de Pontlevoy.

La Municipalité a décidé de lancer une **souscription** avec la Fondation du Patrimoine pour la restauration de ce petit patrimoine remarquable. Ainsi, dans ce cadre, vous pourrez faire un don pour participer à ce projet. Vous pourrez ensuite déduire de votre impôt sur le revenu 66% du montant de votre don (exemple :

don 200€ = 132€ à déduire de votre impôt sur le revenu). Vos participations permettront à la commune d'obtenir une subvention de la Fondation du Patrimoine qui pourrait atteindre 25% des travaux. Pour cela, il est nécessaire que cette souscription puisse couvrir au moins 20% du montant des travaux HT, soit 2070€ sur la base d'une estimation des travaux de 10 350€.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie pour avoir plus de renseignements.

Enfance - Jeunesse - Vie Scolaire

9 Classes au lieu de 10 à la rentrée, ou comment déshabiller Pierre pour habiller Paul !



Fin avril, le Président de la République a déclaré que « l'éducation est un investissement fondamental pour l'avenir du pays ». Il a également rappelé que l'école est un levier essentiel « d'égalité territoriale comme de justice sociale » et a fait plusieurs annonces parmi lesquelles :

- les classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire seront dédoublées ;
- toutes les classes de grande section, de CP et de CE1 hors éducation prioritaire compteront au maximum 24 élèves d'ici la fin du quinquennat.

Que d'ambitions ! Que d'espoirs ! Alors comment mettre en place la carte scolaire en respectant ces directives de dédoublement de classes en zone prioritaire (autant dire, en milieu urbain : Blois, Romorantin ou Vendôme) ? Tout simplement en tenant compte de la baisse démographique particulièrement significative en ruralité et dans toutes les communes de la Vallée du Cher. (Au passage, Saint-Georges, dans les statistiques, présente une baisse de natalité moins forte que ses communes voisines). Ne nous y trompons pas : l'exercice est particulièrement difficile pour les services de l'Académie, et chaque situation d'école a été étudiée de très près. La diminution des effectifs pour l'ensemble du Loir-et-Cher conduisait « mathématiquement » à une baisse de 20 postes pour le département. Au final, l'Académie a accepté que le Loir-et-Cher n'en rende que 3 : restait donc à trouver les 3 classes à fermer sur le Département.

Au sortir de plusieurs échanges, réunions, rendez-vous en présence de nos Inspecteurs d'Académie, des enseignants de l'Ecole du Gai Savoir, des parents d'élèves élus et de la Mairie, **la dixième classe de l'école du Gai Savoir a été sacrifiée par les services de l'Académie Tours-Orléans.** Pourquoi ? parce que répartir un effectif de 230 ou 240 enfants sur 9 classes au lieu de 10 est plus facile que passer de 4 classes à 3 pour une autre école elle-même déjà structurée en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) c'est à dire une école partagée entre plusieurs communes.

L'Etat veille à ses dépenses et souhaite décharger les effectifs en zones difficiles, cela nous le comprenons. Mais nous ne pouvons admettre que la qualité de service public et, dans ce cas l'enseignement, soit dégradée à nouveau dans nos zones rurales. C'est en opposition avec les objectifs annoncés par le Président de la République !

Nous ne pouvons encore moins admettre cette dégradation des conditions d'enseignement, alors que nous aussi rencontrons de plus en plus d'élèves en situation difficile dans nos calmes campagnes. Depuis 2001, la commune met en œuvre des moyens (matériels et humains) conséquents pour doter l'école du Gai Savoir des meilleures conditions d'enseignement et nous poursuivrons cet effort autant que possible même si l'équilibre budgétaire des communes est de plus en plus difficile compte-tenu des baisses de dotations. Mais l'Education Nationale doit aussi mettre à disposition le nombre d'enseignants nécessaires sinon nos efforts ne servent plus à rien.

Comme nous l'expliquions dans un précédent bulletin, il est quasi-impossible de connaître en mars l'effectif de la rentrée suivante. Encore aujourd'hui en mai, des inscriptions ou départs de familles nous sont annoncés : pendant la période d'été, une variation de 5 % de l'effectif est encore possible. La fermeture de la dixième classe a été annoncée par les services académiques sur la base d'un effectif d'élèves « inscrits » en mars, soit 230 enfants (pour mémoire, nous étions à 242 élèves pour la rentrée de septembre 2018). Les prévisions d'inscriptions (c'est à dire non finalisées par les parents) n'ont pas été prises en compte (**soulignons donc pour les parents l'importance de venir inscrire leur enfant le plus tôt possible en Mairie**).

Au 07 mai 2019, nos estimations se confirment et l'effectif prévu à la rentrée est de 237 enfants soit seulement 5 de moins qu'à la rentrée 2018. Aussi, nous réitérons nos demandes de « comptage » par l'Inspection Académique pour maintenir notre dixième classe. Ce sera difficile puisque notre fermeture de classe a été entérinée et non pas formulée « sous réserve de comptage ». Mais ne baissons pas les bras : nous demandons une nouvelle audience à l'Inspectrice d'Académie que nous souhaitons rencontrer avec les parents d'élèves.

Nous restons mobilisés pour garantir les meilleures conditions de réussite scolaire à nos enfants puisque « l'éducation est un investissement fondamental pour l'avenir du pays ». C'est bien le Président qui l'a dit ! Non ?

Sabine Martin - Maire-Adjoint Affaires Scolaires

Enfance - Jeunesse - Vie Scolaire

Hic Sunt Leones : quand le travail avec quatre classes débouche sur un spectacle théâtral.

Hic Sunt Léones est une toute jeune compagnie théâtrale basée à Saint-Georges et créée par Ulysse Barbry. La commune est donc particulièrement heureuse de soutenir les projets de cette compagnie.

Depuis le début de l'année, Ulysse est intervenu dans quatre classes de l'Ecole du Gai Savoir et a travaillé avec les élèves sur les émotions. Dès les premières séances, la qualité de son travail a été remarquée par les enseignants.

Ulysse s'est aussi inspiré de ses observations du comportement des enfants pour monter un spectacle musical « Eho ! ». Sur scène, Ulysse campe le personnage d'Eho, que des problèmes personnels perturbent jusqu'en classe, à l'école. Du lundi au vendredi, nous suivons au plus intime ses rêves joyeux, mélancoliques, ses colères, ses angoisses et ses victoires. Le résultat est épatant, l'émotion et le rire sont au rendez-vous et tiennent en haleine grands et petits.

Vendredi 3 mai, avait lieu à Saint-Georges la Première de ce spectacle « Eho » devant une salle des fêtes comble. En avant-première, les enfants sont montés sur scène pour interpréter les saynètes qu'ils ont composées en classe en travaillant sur l'expression corporelle, l'éloquence ou le chant.

Les applaudissements nourris et les remarques du public au sortir du spectacle ont salué le travail réalisé par les enfants et Hic Sunt Leones. Nous souhaitons beaucoup de succès à ce spectacle musical admirablement joué par Ulysse Barbry

et Franck Dunas, sur une musique originale créée par Christopher Lacassagne.



Appel d'offres restauration scolaire

La restauration scolaire fait l'objet d'un contrat communal important géré par appel d'offres. Depuis trois ans, Restoria, notre prestataire nous donne entière satisfaction et les retours des enfants et parents sont très satisfaisants.

Fin juin, nous connaissons le nom du fournisseur qui sera sélectionné pour les trois ans à venir.

Parmi nos critères de sélection, nous privilégierons l'équilibre diététique et nutritionnel des menus, le « fait maison », le circuit-court de distribution (démarche écoresponsable), la qualité des produits et bien sûr la part de produits bio doit au moins respecter la réglementation en vigueur.

Bien vivre ensemble à l'école

Comme annoncé dans le précédent bulletin, un groupe de travail regroupant agents communaux et Mairie, parents d'élèves et enseignants, s'est constitué dans l'objectif d'améliorer le « vivre ensemble » à l'école. Il s'appuie aussi sur les remarques des enfants. Dès la rentrée, des actions seront proposées aux enfants pour leur apprendre à mieux gérer leurs émotions et aux parents et agents communaux ou enseignants pour mieux comprendre ces réactions qui peuvent parfois conduire à quelques dérapages. A suivre donc...



Enfance - Jeunesse - Vie Scolaire

Communiqué Parents Elèves élus

Nous, parents d'élèves, ne comprenons pas et trouvons inacceptable la décision de l'inspection académique de fermer une classe à la rentrée 2019, sachant qu'elle a été prise avant la fin des inscriptions, les effectifs finaux n'étant alors pas connus. Cette fermeture est décidée à partir d'un calcul purement arithmétique tenant compte de certains paramètres excepté celui de la réussite des enfants dans un cadre pédagogique serein et épanouissant.

Les derniers chiffres font remonter une différence de 5 élèves entre l'année en cours et celle à venir ! La qualité de l'enseignement est forcément remise en question et de ce fait, nous nous interrogeons sur les conditions d'apprentissage des enfants et donc sur l'acquisition de leurs savoirs de base.

Il est avant tout important de penser au bien-être des enfants. Le nombre d'élèves par classe augmentant, le temps que pourront passer les enseignants auprès de chaque enfant va forcément diminuer ; les élèves en difficultés seront plus fragilisés. Ce soutien reste donc indispensable à nos enfants. De plus, il se peut qu'un fonctionnement à 3 niveaux se mette en place, et ce dès la maternelle, dès les premiers contacts avec l'école, ce qui pour nous, parents d'élèves, paraît inconcevable.

La fermeture de la 10^{ème} classe entraînera la diminution du temps de décharge de la Direction, qui passera d'une journée au lieu de deux : moins de temps pour assurer son rôle de relais d'information et de coordination auprès des familles et des différentes instances.

En outre, cette décision n'affecte pas seulement les élèves, les parents et les enseignants, mais aussi notre commune tout entière. En effet, certaines familles ne souhaiteront pas voir leur enfant dans une classe surchargée (dédoublée voire détriplée) et préféreront l'inscrire ailleurs. Il est donc important que les nouveaux parents informent l'école ou la Mairie le plus tôt possible de l'arrivée de leur enfant dans l'établissement.

Il faut voir au-delà du simple relevé comptable et penser aux intérêts de l'élève, mais également aux conséquences pour notre commune : l'école en est le cœur. Pour toutes ces raisons, nous sommes déterminés à mener toutes les actions nécessaires pour empêcher la fermeture définitive de cette classe.

Tout le monde est concerné ! Mobilisons-nous tous ensemble !

Dans un premier temps, **soutenez notre action** en signant notre pétition via le lien <http://chnng.it/BV8FP52pb4> ou en vous déplaçant en Mairie.

Plus nous serons nombreux, plus nous serons entendus.

Accueil de loisirs

Voici les dates d'ouverture de l'Accueil de Loisirs pour cet été :

- du lundi 8 juillet au vendredi 2 août 2019
- du lundi 26 au vendredi 30 août 2019

Inscriptions à compter du 18 mai jusqu'au 7 juin inclus 2019 - règlement à l'inscription

Tarifs (sur présentation attestation CAF ou MSA) :

Quotient familial	Mercredi Vacances scolaires Communauté de Communes	Mercredi Vacances scolaires hors Communauté de communes
≤350	7,22	15,00
≤700	8,38	15,80
≤1050	9,54	16,60
≤1400	10,70	17,40
≤1750	11,86	18,20
>1750	13,02	19,00

Découverte de l'Espace Jeunes de Montrichard pour les élèves de CM

La Maison des Jeunes de Montrichard propose à votre enfant, actuellement en CM2 et rentrant au Collège à la prochaine rentrée, de découvrir son espace, ses activités lors d'une journée portes ouvertes :

Le mercredi 5 juin 2019

Un départ à 11h30 est organisé de St-Georges-sur-Cher (RDV à l'école Le Gai Savoir) - Prévoir le pique-nique.

Retour possible à 18h à St-Georges-sur-Cher ou départ directement de l'Espace Jeunes (9 Rue Carnot à Montrichard).

Inscription pour le transport, **avant le 28 mai 2019** :

Catherine Frein - 02.54.32.30.19
(Mairie de St-Georges-sur-Cher) / 06 75 50 82 42



Enfance - Jeunesse - Vie Scolaire

USEP Gai Savoir

La P'tite Etoile aura lieu du lundi 3 au mercredi 5 juin. Les élèves de CE1/ CE2 parcourront environ 20 km par jour, ils dormiront au camping de Muides-sur-Loire et découvriront les environs du château de Chambord.

Création d'un compte sur les réseaux sociaux et vous pourrez donc suivre l'actualité de cette association sur Facebook : Usepgaisavoir Saint Georges.

11 mars 2019 : Ptit Bal de l'USEP

11 mars 2019 : Ptit Bal de l'USEP - Près d'une centaine d'élèves dont 2 classes de l'Ecole du Gai Savoir ont participé, avec le groupe Les Pieds dans les Bretelles, au P'tit bal de l'Usep 41. La danse folklorique permet de valoriser la communication entre enfants avec le plaisir de partager un répertoire commun et d'accéder à un pan important de notre patrimoine culturel. Les enfants ont beaucoup apprécié !



La danse folklorique permet de valoriser la communication entre enfants avec le plaisir de partager un répertoire commun et d'accéder à un pan important de notre patrimoine culturel. Les enfants ont beaucoup apprécié !

Environnement

Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val-de-Loire



Le Conservatoire s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique. Ses priorités d'intervention portent sur la préservation des sites ligériens les plus beaux et les plus menacés, la sauvegarde des milieux humides les plus remarquables (mares, étangs, tourbières, prairies...) ainsi que la protection et la gestion de milieux naturels variés abritant des espèces rares (pelouses sèches, sites à outarde canepetière...).

Ses axes de travail sont :

- la connaissance des espèces et des milieux (connaître),
- la préservation par la maîtrise foncière et la maîtrise d'usage (protéger),
- la gestion (gérer),
- l'ouverture au public, l'information et l'animation (valoriser).

LES PRÉS DE LA LIMITE

En limite Est du département d'Indre-et-Loire, les prairies de Saint-Georges, rebaptisées Prés de la Limite dans le cadre de la réalisation du plan de gestion, s'inscrivent dans un vaste ensemble de prairies et de zones humides bordant le Cher. Ces milieux sont en forte régression alors qu'ils possèdent un fort intérêt patrimonial, notamment pour les orchidées, et qu'ils jouent un rôle important en cas d'inondations et pour la préservation de la ressource en eau.

Le Conservatoire propose pour 2019 les activités suivantes pour les Prés de la Limite :

Balade nature le samedi 08 juin à 14h00 : Franchissons la limite.

Découverte des prairies alluviales de ce site naturel préservé, nommé les Prés de la Limite ainsi que des belles et rares orchidées (orchis élevé, orchis incarnat...) et de la gesse des marais.



RDV parking en face de la Mairie et près de l'église de St-Georges-sur-Cher - prévoir de bonnes chaussures de marche.

Renseignements et inscription obligatoire avant le 7 juin à midi au 02 47 27 81 03

Réunion publique le jeudi 19 septembre à 18h30

Présentation de l'extension du site naturel préservé des Prés de la Limite localisé sur la commune de Francueil et des anciennes parcelles sur la commune de St-Georges-sur-Cher ainsi que du nouveau plan de gestion 2020-2029.

RDV salle polyvalente, place de Verdun à Francueil.

Renseignements au 02 47 27 81 03

Un nettoyage sans limite le samedi 26 octobre à 09h30

Chantier de nettoyage du site proposé par le Conservatoire du Centre-Val-de-Loire avec le conservateur du site.

RDV parking en face de la Mairie et près de l'église de St-Georges-sur-Cher - Prévoir vêtements adaptés et pique-nique tiré du sac.

Renseignements et inscription obligatoire avant le 25 octobre à midi au 02 47 27 81 03

Environnement

Matinée de nettoyage du 16 mars 2019

Près d'une centaine de personnes ont répondu à l'appel de notre commune ainsi que de celle de Chissay pour la matinée de nettoyage conjointement organisée le 16 mars dernier, une affluence record réconfortante.

Nous avons accueilli les nombreux participants avec vin chaud et café dès 9h00 et la matinée s'est terminée avec un casse-croûte offert par nos deux communes. Un grand merci à André notre épicier qui, une fois n'est pas coutume, nous a offert l'intégralité des courses (gâteaux, fromages, boissons, chips, verres, serviettes etc...)

Béatrice Huc du SMIEEOM (syndicat de collecte et de traitement des déchets ménagers) était présente pour proposer une animation sur le tri des déchets et répondre également aux questions des participants. Elle était déjà intervenue à l'école du Gai Savoir, quelques jours auparavant, en proposant, à quatre classes, des ateliers sur le tri des déchets. Grâce à ce travail en amont, de nombreux enfants avec leurs parents étaient présents à cette opération.

Les attelages de St Julien nous ont épaulés, comme chaque année, en ramassant les objets les plus lourds et les sacs tout au long du Cher.

Au vu du nombre important de bénévoles, nous avons pu nettoyer d'autres sites sur notre commune (autour du cimetière, le Calvaire, Mon idée, Chezelles etc...) et ramasser près de 2 tonnes de déchets de toute sorte.

Nous déplorons de trouver malheureusement de plus en plus de décharges sauvages même à côté des points d'apports volontaires. Nous appelons à un peu plus de civisme.

Nous remercions chaleureusement les nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps à l'amélioration de notre cadre de vie.



Les déchèteries passent aux horaires d'été...

Du 1^{er} avril au 30 septembre, les déchèteries de Billy, Contres, Montrichard et Noyers-sur-Cher vous accueillent aux heures d'ouverture suivantes :

Lundi : 9h30 - 12h et 14h - 17h
Mardi : 9h30 - 12h et 14h - 18h
Mercredi : 9h30 - 12h et 14h - 18h
Jeudi : fermé le matin - 14h - 18h
Vendredi : 9h30 - 12h et 14h - 18h
Samedi : 9h30 - 12h et 14h - 18h

Elles seront fermées le dimanche et les jours fériés

Frelon asiatique

La Communauté de communes Val-de-Cher-Controis a mis en place un dispositif d'aides financières pour lutter contre le frelon asiatique (*vespa volutina*).

Les particuliers peuvent bénéficier d'une aide à hauteur maximum de 120 € pour le remboursement de la destruction d'un nid.

Le remboursement se fait uniquement sur présentation d'une facture acquittée.

Adresse :
**Communauté de communes
Val-de-Cher-Controis**
15A rue des entrepreneurs -
41700 Contres
Tél : 02 54 79 15 50



Vie économique



Gaëtan Jannau, 46 ans, originaire du Maine-et-Loire, s'est installé sur notre commune il y a presque 3 ans, après avoir trouvé un emploi en Touraine, suite à une formation d'agencier métreur.

Mais après un licenciement économique, il décide de mettre en œuvre un projet qui lui tient à

cœur depuis très longtemps, ouvrir sa propre entreprise en tant que plaquiste, jointeur, aménagement de combles clefs en main.

Il a donc ouvert son entreprise nommée : « 7 aux Normes » sur Saint Georges depuis début 2019.

Il a une passion pour la pétanque et joue régulièrement avec le club de l'Age d'Or de St-Georges.

7 aux Normes
septauxnormes@yahoo.com - 06 79 53 36 00

Infos diverses

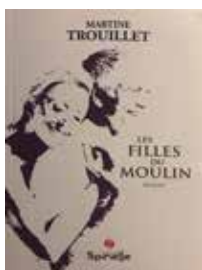
Deux livres à découvrir sur notre commune :

Martine TROUILLET est romancière et vient d'être publiée par les Editions Spinnelle pour un roman intitulé « Les filles du Moulin ».

Elle a choisi la Touraine depuis plusieurs années et vit désormais définitivement, à St-Georges-sur-Cher. Elle a repris, en famille, l'auto-école appartenant anciennement à Mr Pinon.

Dans ce livre, l'héroïne, Juliette, part retrouver ses amies d'enfance en Ariège, région qui lui est restée chère. Marquée par le divorce de ses parents et l'abandon de son père, elle espère également y retrouver ce dernier dont elle n'a aucun souvenir. Rien ne va se passer comme prévu, elle devra faire face à quelques rebondissements, qui vont bouleverser sa vie. Ce roman nous entraîne dans la nostalgie de l'enfance, sur le chemin de la résilience, dans une très jolie région.

Le livre est disponible sur commande en librairie Fnac, Amazon, Decitre, Cultura.



Jean-Marie Pellerin, citoyen bien connu de St-Georges-sur-Cher, fondateur des « Grands-mères automobiles » vient de publier un livre intitulé « Ma vie de A à Z » aux Nouvelles Éditions JMP. Dans la première partie de cet ouvrage, Jean-Marie Pellerin remémore son passé de combattant. Dans la seconde partie, il fait revivre, par chaque lettre alphabétique, les noms et les photos d'un grand nombre de personnalités artistiques, sportives, politiques, touristiques et militaires qu'il a eu la joie de rencontrer depuis son plus jeune âge. La dernière partie est consacrée à tous les articles édités pour les manifestations des « Grands-mères automobiles », et des distinctions remises tout au long de son parcours associatif. Pour le travail de rédaction, le choix de photos et la mise en page, il a pu compter sur Martine Gautier, écrivain public.



Pour commander son livre « Ma vie de A à Z » - 224 pages
Édition originale - tirage limité
Contactez Jean-Marie Pellerin au 06.08.31.99.02.

Erratum

Nous tenons à rectifier deux erreurs faites au montage dans le bulletin de janvier concernant l'article « Les Américains dans la Vallée du Cher » écrit par Simone Archambault.

En effet, nous avons fait une erreur de choix de photo, voici la photo qui aurait dû être intégrée à cet article « Américain dans la famille Dewaele ».



Par ailleurs, une autre photo devait être intégrée à cet article : Celle d'un bouton retrouvé au Port par Ken (Un américain vivant au Port).

Il représente l'emblème de l'Amérique qui apparaît encore sur les documents officiels



Jour de cher - le festival fluvial

La quatrième édition de Jour de Cher se déroulera le samedi **20 juillet 2019**. Un événement imaginé par la Communauté de communes Bléré-Val-de-Cher : l'occasion de profiter, le temps d'une journée au fil de l'eau, de la vallée du Cher et de son patrimoine fluvial exceptionnel.

Jour de Cher vous convie cette année à lancer les festivités dès le vendredi à Saint-Georges-sur-Cher.



Vendredi 19 Juillet - Saint-Georges-sur-Cher - 18H30

Venez fêter les préparatifs des radeaux avec les équipages !

La Mairie de Saint-Georges-sur-Cher et la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis s'associent à l'évènement Jour de Cher pour vous proposer une soirée festive et conviviale autour des préparatifs du défilé nautique ! Venez observer les équipages qui installent leurs radeaux aux sons de la fanfare « Les Grooms » et de la formation musicale de Saint-Georges sur-Cher, les « Not'En Bull ».

Si tout le monde à Saint-Georges connaît maintenant la fantastique formation musicale des Not'en Bull' issue des Ateliers de Musique de Saint-Georges-sur-Cher, les Grooms, fanfare fantasque, improvisera des saynètes impromptues alternant chant, danse et théâtre, avec un vrai génie comique.

**Les Grooms : 18h30 et 19h45 - Les Not'en Bull :
à partir de 20h30**

Le samedi 22 juin 2019 à partir de 17h00, St-Georges fête la Musique.

Les Ateliers de Musique, en collaboration avec la Municipalité, l'Union des Commerçants et Artisans de Saint-Georges ainsi que la Comité d'Animation organisent une grande Fête de la Musique le **samedi 22 juin** place Bretonneau.

De la musique sous toutes ses formes : classique, actuelle, africaine, rock... il y en aura pour tous les goûts !

Cette fête débutera à **17h00** par un concert de chant choral à l'église, assuré par l'Ensemble Vocal Monthevoy dirigé par Sandra Rotinat, autour d'un répertoire « romantique ». Vous pourrez reconnaître des standards de la musique classique : Carmen de Bizet, le Chœur des Esclaves de Verdi ou bien l'Hymne à la Joie de Beethoven.

Suivront à **18h00**, les groupes de musiques actuelles des ateliers avec des reprises de Téléphone, Radiohead, Holsiz, Pink Floyd...

En parallèle, une échappée à vélo, qui partira de Montrichard Val-de-Cher jusqu'à la plage de Saint-Georges-sur-Cher, permettra de profiter d'une belle balade « découverte et festive ». A l'arrivée à Saint-Georges, vous aurez l'occasion de profiter de bons produits locaux et du cadre atypique du hameau du Port.

La Municipalité remercie la Communauté de communes de Bléré-Val-de-Cher pour sa confiance depuis le premier jour. Ainsi, nous aurons encore l'occasion de réaliser notre propre radeau qui partira depuis la plage de Saint-Georges, avec tous les autres radeaux, **le samedi 20 juillet 2019 à 8h30**.

Le thème a été retenu pour la décoration de notre radeau version 2019 mais « motus et bouche cousue ». Nous aurons la surprise le jour même...

Nous voulons remercier tous les bénévoles de Saint-Georges, qui depuis 3 ans maintenant, réalisent le radeau avec beaucoup de rigueur et de bonne humeur.

Le groupe de danses et de percussions africaines « Dou-doum'ba » se joindra comme tous les ans au spectacle et nous proposera une musique rythmée et entraînante aux sons des djembés.

A partir de **19h30**, le très connu Street Band « les Not' en Bull' » animera l'apéritif, ambiance assurée !

Dès **21h00**, le jeune groupe tourangeau « Something in the way » au style funk/soul reprendra des chansons d'Amy Winehouse, Jorja Smith ou encore Joss Stone suivi du groupe « KO », un groupe bien de chez nous, très Rock n' roll !

La buvette et la restauration sur place seront assurées par les commerçants de saint-Georges.

**Vous avez la possibilité de réserver vos repas
au 02 54 32 30 35.**

Nous espérons y voir les Saint-Georgiens nombreux !

Bibliothèque

A la recherche des licornes perdues

Depuis les temps très anciens, les licornes ont intrigué les zoologues. Très peu de gens les avait vues, mais Aristote, Pline l'Ancien, et même la Bible, affirmaient que cet animal vivait depuis toujours en Orient, et on les représentait tout autant dans les bestiaires et les encyclopédies de l'époque, que dans les savants ouvrages des Pères de l'Eglise.

De nos jours, on peut les voir, au Musée de Cluny par exemple, sur les tapisseries du Moyen-Age et de la Renaissance, où, en compagnie des lions, elles se blottissent contre les jupes des jeunes filles, et portent les armoiries des seigneurs du temps jadis.

Leur longue corne frontale avait pour vertu de purifier tout ce qu'elle touchait, d'éloigner les poisons et de faire fuir le Diable. D'après les vieux grimoires, les contrebandiers, pour voler cette corne merveilleuse, devaient faire preuve de grande ruse : ils emmenaient une jeune fille au cœur de la forêt, et quand une licorne venait s'endormir sur ses genoux, ils tuaient l'animal et coupaient sa corne magique. Le commerce de ces cornes les rendait riches, très riches.



Ce n'est qu'à la fin du 17^{ème} siècle que les savants comprirent que ces fameuses cornes vendues à prix d'or, n'étaient en fait... que des dents de narval, ce mammifère marin qui nage dans les eaux de l'Atlantique Nord ! Ils décrétèrent alors que la licorne n'existait pas, et ce petit cheval cornu disparut des traités de zoologie.

La légende cependant demeura, et elle resta la reine des bestiaires oniriques et symboliques, et surtout la star incontournable des contes pour enfants. Et ces vedettes sont désormais nombreuses :

Il y a les « Fleurs des Bois », très timides, il y a les « Suiveuses d'Orages », qui n'ont peur de rien, et les « Vagabondes des Glaces » qui communiquent en illuminant leurs cornes, il y



a encore les « Joyaux des Montagnes » qui se parlent par la pensée, et enfin, les « Ombres de la Nuit, » qui préviennent parfois les humains des dangers à venir.

Et que mangent-elles nos licornes ? Elles ont un appétit féroce, et leur régime de base est fait d'herbes, de plantes, de fleurs et de baies diverses, suivant leurs habitats. Celles qui vivent près des pôles aiment le raisin d'ours, les algues rouges et le pavot arctique. Celles qui vivent cachées dans les montagnes adorent grignoter la vigne vierge à trois pointes. Celles qui habitent le désert se contentent de cactus et celles qui vivent près des lacs se gavent de lotus roses et de nénuphars nains jusqu'à en tomber malades.

Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez venir poser vos questions aux bibliothécaires, mais tout aussi bien, vous pouvez rejoindre la Confrérie des Licornes Magiques : leurs bureaux existent un peu partout dans le monde, mais souvent dans des rues obscures et pas toujours recommandables ni faciles à trouver. Il faut bien chercher. La Confrérie n'a pas encore de site internet, mais patience, cela viendra.

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi : de 15 heures à 17 heures

Samedi : de 10 heures à 12 heures.

Comité d'Animation



Notre première randonnée de l'année, le 6 janvier a connu un record d'affluence avec 180 participants qui ont bien aimé le parcours proposé mais également les galettes et le petit coup de cidre offert à l'arrivée.

Lors de notre Assemblée Générale du 22 janvier, le bureau a été reconduit dans son intégralité et de nouveaux bénévoles sont entrés dans notre association, un renfort bien apprécié.

Le 8 mars, en partenariat avec la commune et dans le cadre de Festillesime, nous avons eu le plaisir de préparer, pour la 10^{ème} année consécutive, la venue de l'Ensemble Orchestral du Loir-et-Cher pour un magnifique concert sur le thème du Printemps Russe. Plus de 200 personnes sont venues profiter de ce concert symphonique de très grande qualité et apprécier les morceaux proposés par les 50 musiciens sous la direction du chef d'orchestre, Claude Kesmaecker. Un ravissement pour tous et nous espérons les recevoir, à nouveau, l'année prochaine.



> Ensemble orchestral du Loir-et-Cher

Nos randonnées du printemps et du 1^{er} mai ont été suivies par de nombreux marcheurs avec une météo plutôt clémente et des itinéraires champêtres et viticoles qui ont été bien appréciés.

Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines manifestations : **la brocante du 7 juillet, la Fête Nationale du 13 juillet ainsi qu'à la randonnée nocturne du 3 août** (ancien camping au bord du Cher).

Cinéma plein air le mardi 13 août à 21h00

dans la cour de l'école du Gai Savoir, organisé par le comité d'animation en collaboration avec le cinéma « le Régent » de Montrichard, avec le soutien de la Communauté de communes Val-de-Cher-Controis et de la région Centre. En cas de mauvais temps, la séance aura lieu à la salle des fêtes de Saint-Georges.

Un p'tit coup de pouce

Comme de nombreuses associations de St-Georges « Le P'tit Coup de Pouce » a participé au Marché de Noël où vous avez pu rencontrer « Madame « Coin-Coin » qui a fait plaisir à de nombreux enfants.

Le Père Noël ne les a pas oubliés non plus le 19 Décembre. Toute la journée il a distribué jouets, livres et friandises.

Tous les mardis et vendredis de 14H00 à 17H00, l'association vous reçoit et vous permet de donner une seconde vie à vos vêtements (enfants et adultes) mais vous pouvez aussi trouver votre bonheur pour une cotisation de 3€ par an.

Le Secours Populaire

L'antenne du Secours Populaire français de Saint-Georges-sur-Cher, grâce à une douzaine de bénévoles, vous accueille tous les mardis de 13h30 à 17h00 à l'ancienne école Bretonneau.

Nous vous rappelons qu'en plus des dons financiers, le Secours Populaire collecte quotidiennement des dons matériels (vêtements neufs ou en excellent état, linge de maison, petits matériels, jouets, mobilier mais également livres, électroménager...) Tout ce qui peut être redistribué en respectant la dignité des personnes.

Le samedi 30 mars, nous avons proposé notre habituelle braderie qui a été un franc succès et nous remercions les nombreux visiteurs pour leurs achats.



Braderie du 30 mars 2019

Les 17, 18 et 19 Mai, nous étions présents dans les supermarchés du secteur pour notre collecte annuelle et vous avez été généreux.

Les denrées alimentaires sont régulièrement redistribuées tout au long de l'année à nos bénéficiaires.

Nous comptons sur vous et votre générosité !
Donner c'est déjà agir !

Les Ateliers de Musique se développent !

Fête des Ateliers et Fête de la Musique, Création d'un atelier de danse folk

Forts de leurs 160 élèves, les Ateliers ont présenté le 12 mai dernier à la salle des fêtes un spectacle de qualité. Basant leur enseignement sur la musique d'ensemble, ils ont encore une fois développé les orchestres autour de la musique traditionnelle et de la musique actuelle. Plus de 450 personnes sont venues applaudir les enfants et les retours ont été très positifs : de l'émotion, de l'énergie, et une belle cohésion dans les groupes dûe au travail des professeurs qui préparent ce spectacle tout au long de l'année. Un grand bravo à tous les participants à cette belle fête.

Les Ateliers se lancent dans un nouveau projet d'envergure !

En effet, sur leur proposition, les Ateliers organisent, le samedi 22 juin, conjointement avec la Municipalité, l'Union des Commerçants et artisans et le Comité d'Animations une grande Fête de la Musique sur la place Bretonneau à partir de 17h00. Concert de chant choral avec l'ensemble vocal Monthevoy, groupe de musiques actuelles des Ateliers, danses et percussions africaines avec Doudoum'ba, apéritif musical avec les Not'en Bull ainsi que deux groupes au style funk/soul pour l'un et Roch n'roll pour l'autre. La buvette et la restauration seront assurées par l'Union des Commerçants de St-Georges. (Retrouvez le détail de cette manifestation page 12)

St Georgiens, nous comptons sur votre présence !

L'autre actualité de la rentrée prochaine est la création d'un atelier de danse de bal folk.

Suite au dernier bal folk organisé par les Ateliers, celui organisé par l'USEP en janvier et les rencontres danses tradition-

LES ATELIERS DE MUSIQUE



> Fête des Ateliers

nelles au sein de l'école du Gai Savoir, il a été demandé aux Ateliers de Musique de proposer un atelier de danse de bal folk.

Deux ateliers seront proposés, l'un pour les enfants, l'autre pour les adultes. Il aura lieu le lundi soir à la salle Beslin. L'ensemble « Orchestra Serena » mis en place cette année par notre professeur Thierry Pinson permettra d'accompagner en live ces ateliers danse. Ces nouveaux ateliers venant en complément des cours d'accordéon diatonique, de la musique d'ensemble, le public pourra apprendre à jouer, à danser et à mettre en pratique dans les deux bals folks de Saint-Georges.

Notez aussi le date du prochain bal folk des Ateliers :
le samedi 12 octobre 2019

Contact :

170, rue Marcel Bisault - 41400 Saint-Georges-sur-Cher
lesateliersdemusique@gmail.com

Sandra Rotinat-Guignard : 07 81 95 56 51

UNC - AFN

Tout au long de l'année 2018, l'UNC a participé aux festivités habituelles ainsi qu'aux manifestations patriotiques à St-Georges et dans le canton.

Ainsi nos drapeaux ont flotté du côté de St Julien de Chédon et de Chissay-en-Touraine, lors de l'inauguration des stèles érigées en l'honneur des Anciens Combattants d'Afrique du Nord et pour la célébration du centenaire du 11 novembre dernier.

Notre souhait est d'offrir aux anciens militaires du contingent, aux anciens engagés, aux militaires de carrière, aux anciens d'Opex ainsi qu'aux anciens gendarmes, la possibilité de rejoindre une association amicale, apolitique qui, sans vouloir renverser les montagnes, permet de se retrouver, tout simplement, entre anciens et plus jeunes.

N'hésitez pas à nous contacter

Contacts : Jean Desouche 02 54 32 34 72
Michel Bouland 02 54 32 77 35

Amicale des Donneurs de sang

Les besoins en sang au niveau du Loir-et-Cher sont d'environ 600 dons par mois, Ceci explique que chaque donneur soit sollicité cinq fois dans l'année. L'âge pour être donneur de sang s'étale de 18 à 70 ans.

On peut donc faire des dons, si l'on est en bonne santé, une grande partie de sa vie.

Même un don unique par an peut être utile et sauver une vie. Alors, n'hésitez plus et venez aux collectes faire œuvre solidaire.

Notre traditionnelle choucroute de début février a été un franc succès et l'Amicale remercie toutes les personnes qui étaient présentes lors de ce moment festif.

Les prochaines dates pour les dons du sang sont les suivantes :

- **Mercredi 05 juin 2019**

- **Mercredi 31 juillet 2019**

- **Mercredi 09 octobre 2019**

à partir de 15h00 à la Salle des Fêtes de Saint-Georges-sur-Cher. Nous vous attendons très nombreux.



L'Age d'Or

Le 10 Janvier 2019 a eu lieu notre Assemblée Générale en présence de Jean-Marie Janssens sénateur et Jacques Paoletti, Maire de Saint-Georges-sur-Cher. Les candidats sortants ont été réélus à savoir : Micheline Esmangart, Jeannette Launay, Christiane Brichet et Monique Laborderie. Deux nouvelles candidates ont été élues : Liliane Louet et Gratiennne Daures.

A l'issue de cette réunion, nous avons partagé la galette et le verre de l'amitié.

Félicitation à Marie-France Vidal qui a gagné le concours de scrabble qui a eu lieu le 25 janvier 2019 à Thilouze (37).

Comme chaque année notre chorale, La Cavatine, a participé à la cérémonie du 8 mai en interprétant Le Chant des Partisans et la Marseillaise.

Le 26 mai, pour fêter les 30 ans de sa création, la chorale a invité un quatuor baroque dont fait partie le chef de chœur. Ils ont présenté, ensemble, un concert de grande qualité à l'église de Saint-Georges.

Les membres de la section pétanque, ont bénéficié, le 4 avril dernier, d'une remise de maillots personnalisés offerts par leur sponsor et partenaire, la société « 7 aux Normes ».



> Remise des maillots



Nous organisons deux concours de pétanque semi-nocturne **le 27 juillet** et **le 24 août** prochain ouvert à tous. Mi-septembre aura lieu à Saint-Flovier (37) le concours départemental et à cette occasion, notre équipe féminine remettra en jeu le trophée gagné en 2017 et 2018, avec l'espoir de le remporter une troisième fois pour le conserver définitivement à Saint-Georges.

Notre repas de printemps a eu lieu le 8 mai au restaurant l'horizon à Monthou-sur-Cher, un moment toujours convivial et plaisant pour tous.

Nous proposons également une sortie à Angers à Terra Botanica, **le 27 juin 2019**.



> Atelier informatique

Si la solitude vous pèse, venez nous rejoindre, vous pourrez pratiquer les activités de votre choix parmi les nombreuses que nous proposons : arts créatifs, art floral, divers jeux de société, scrabble, informatique, chorale, dictée, dessin-peinture, yoga, qi-gong, randonnées pédestres, pétanque.

Renseignements tous les jeudis à la salle des fêtes de 14H00 à 18H00.

Contact : Christian Malteau 06 83 40 71 65
Gérard Cortier 06 27 91 24 68

Ecolegram



L'association Ecolegram remercie toutes les personnes qui se sont impliquées cette année encore !

Le spectacle de Noël, en majeure partie financé par notre association, a eu lieu à l'école cette année sur le temps scolaire.

Notre 2^{ème} soirée paëlla a une nouvelle fois été un grand succès ! Sangria, paëlla, décoration espagnole, tombola et DJ Rokko ont fait monter l'ambiance avec une animation participative qui a ravi tout le monde. La piste de danse est restée animée jusque tôt le lendemain matin.

Nous avons organisé notre seconde chasse aux énigmes le 27 avril dernier où 60 petits et grands ont foulé les allées boisées entre les vignes autour du Prieuré, un vrai succès !



Le 19 mai a eu lieu la bourse aux vêtements : nombreux stands et belles ventes réalisées.

Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine manifestation, **le 29 juin** prochain pour la kermesse de l'école.

A la suite de celle-ci, le bureau rendra son bilan annuel, et présentera sa démission.

En effet, l'équipe regrette cette décision, mais au vu du manque de soutien humain et de la charge importante des préparatifs... l'essoufflement et la lassitude ont eu raison de notre bonne volonté.

Alors n'hésitez pas, parents, à venir nous rencontrer, échanger, et peut être proposer de prendre la relève !

Merci à la Mairie pour son soutien à chacune de nos manifestations, aux parents bénévoles et merci à tous les enfants !

Le Souffleur Endormi

Cette année encore, le 3^{ème} week-end de novembre, nous vous présenterons notre nouvelle comédie « Un dîner bien tranquille » pièce en 2 actes de Martine Huet.



Nous commençons nos répétitions et nous espérons que vous serez nombreux à venir nous retrouver en novembre pour passer un bon moment de détente.

Présidente du « Souffleur endormi » : Martine Gabelotaud

Association France Alzheimer 41

L'Association France Alzheimer 41, antenne de Monrichard accueille les malades tous les lundis après midi de 14h00 à 17h00 à l'EHPAD de Monrichard, 14 Rue des Bois. Atelier mémoire, jeux, goûters, spectacles, sorties.

Ces permanences sont animées par des bénévoles formés à la maladie.

Nous recevons les familles sur rendez vous.
Une formation des aidants, gratuite, a lieu deux fois par an.

Pour tous renseignements tél. 07 69 56 07 95.

Tennis Club

Tout d'abord, nous tenons à féliciter notre équipe 1 pour la montée en départemental cet hiver face à l'équipe des Montils.

Engagement d'une 3^{ème} équipe en championnat été.

Notre tournoi interne s'est bien déroulé, toujours dans une très bonne ambiance, avec la victoire de Jean-Julien en simple, et de David et Frédéric en double.

Nous avons fini par notre raclette annuelle avec encore plus de monde que les années précédentes.

Nos équipements extérieurs vont être rénovés en septembre prochain. En effet, la municipalité va engager le remplacement de l'entourage des deux courts extérieurs en grillage dur, ce qui évitera les nombreuses dégradations. De plus, un lavage haute pression sera fait avant le championnat.

Un stage d'été est en vue sur juillet ainsi qu'une journée conviviale autour de jeux extérieurs et d'un pique-nique. Nous confirmerons la date ultérieurement.

Notre prochaine soirée se déroulera **le samedi 5 octobre.**

Pensez déjà à en parler autour de vous.

Pour rappel, la réservation des courts extérieurs pour les non licenciés est à faire auprès de Central Café à St-Georges (8 euros l'heure).

Les Dragons Hand Ball



L'année 2019 pour les dragons est placée sous de le signe de la bonne ambiance.

Tout d'abord revenons sur notre soirée tartiflette du 19 janvier qui une fois encore a fait un carton !

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un grand nombre de convives qui ont pu apprécier une délicieuse tartiflette et danser toute la nuit. Il faut remercier les nombreux bénévoles de l'association qui ont œuvré à la réussite de cette soirée. Merci à la Mairie de mettre à notre disposition la Salle des Fêtes à cette occasion.

Un grand merci aux généreux donateurs et aux sponsors qui ont fourni des lots lors de la loterie ce soir-là, permettant ainsi au club des Dragons d'offrir une coquette somme au club de Joué-lès-Tours en faveur des équipes Hand-fauteuil et sport adapté. Ils ont pu ainsi s'offrir des tenues de sport.



> Remise des maillots hand-fauteuils

L'équipe Loisir pour adultes s'épanouit toujours autant, l'ambiance du groupe est sympathique et nous accueillons tout au long de l'année de nouveaux joueurs et joueuses désireux de pratiquer ce sport en toute convivialité. Merci à Adrien et David de nous coacher.

Nos jeunes évoluent et progressent très bien également. Le petit groupe est dynamique et les parents sont très présents dans l'accompagnement de leurs enfants, merci à eux.

Nous sommes à la recherche d'une personne volontaire pour encadrer nos plus jeunes l'an prochain et les entraîner les jeudis soir. L'équipe parentale d'encadrement assure la prise en charge des matchs.

Notre présidente souhaite passer le flambeau, celles et ceux qui souhaitent s'engager dans un club de hand dynamique peuvent se faire connaître dès que possible
Vive le Handball.

Contact : Eva Mellot Présidente

Tél. : 06 73 88 32 98 - Mail : dragons-hb41@laposte.fr

Judo Club

Le 17 mars 2019, nous avons participé à une compétition interclubs à Amboise, et nous sommes très fiers de nos résultats.



En effet, notre équipe de mini-poussins est arrivée 5^{ème} sur 15 équipes en lice. Il y avait Lucas, Gabin, Sacha, Noa, Léo et Hugo (dans l'ordre de gauche à droite).

Notre équipe de Poussins, quant à elle, est arrivée 3^{ème}. Il y avait Raphaël (au fond), Eliott et Hugo (au milieu de gauche à droite) et Maxime, Maël et Loris (devant de gauche à droite). Bravo à tous nos compétiteurs qui ont fait honneur à notre club.

Une mention spéciale aussi à leur professeur, François Le-comte, qui travaille patiemment avec les enfants pour les élever à leur meilleur niveau et leur donner l'envie d'atteindre l'excellence. Une autre à Liliane Duvoux qui l'accompagne dans cette tâche et s'est tenue lors de cette compétition auprès des enfants pour les encourager.

Au-delà de l'esprit de compétition, de l'assurance que peut acquérir l'enfant grâce à cette discipline, le judo a pour bénéfice d'apprendre le vivre-ensemble, le respect de l'adversaire et celui des règles.

Un dernier avantage et non des moindres : l'impact positif sur la santé. Le judo comme tous les sports, permet de garder la forme physique, de brûler nos mauvaises calories et de préserver notre système cardiovasculaire.

Si le judo ne vous attire pas, venez au Taïso : renforcement cardio-musculaire et travail de la souplesse, chacun va à son rythme.



> Équipe de mini-poussins

Et bien sûr, tous les 1^{ers} mardis de chaque mois, une séance de self défense animée par un professeur de Blois (10 euros la séance de deux heures sur inscription).

Judo-Jujitsu adultes :

Lundi 20h30-22h00,

Vendredi 20h30-22h00

Taïso : Mercredi 20h30-22h00,

Vendredi 19h30-20h30.



> Équipe de poussins

Fête du Judo le 8 juin 2019

Suivez-nous !



Ping-Pong Club

Résultats 1^{ère} phase :

- 1^{ère} équipe : 7^{ème} de R2 (descente en R3)

(Du 1^{er} sept au 31 décembre 2018)

- 2^{ème} équipe : 5^{ème} de D1 (maintien)

- 3^{ème} équipe : 3^{ème} de D3 (maintien)



La première phase de la saison 2018/2019 s'est achevée, deux équipes se maintiennent, et une autre descend au niveau inférieur. Malheureusement la présence en R2 pour notre première équipe aura été de courte durée, mais nul doute que cette première expérience à ce niveau aura été profitable à tout le monde tant le niveau de jeu était élevé.

Pour les deux équipes jouant en départemental, malgré quelques problèmes d'effectif le maintien a été assuré.

La seconde phase est déjà arrivée à mi-parcours et les résultats sont d'ores et déjà satisfaisants. Nous devons composer avec très peu d'entraînement, et jouer tous les matchs de compétition à l'extérieur du fait de la rénovation du hall sportif. Mais nous savons que c'est pour pouvoir jouer dans des conditions optimales après la fin des travaux.

Contacts

Jean-Michel Janssens : Tél 02 54 32 66 27 - port. 06 71 10 01 71

Gilles Pellé : Tel 02 54 32 02 85 - port. 06 41 92 06 94



L'alerte

Le club de gymnastique l'Alerte se porte très bien, nous avons à ce jour 150 adhérents comprenant de nombreux compétiteurs.



Cette année 5 équipes se présentent en compétition, soit 36 gymnastes, et déjà de très bons résultats :

- Les parcours B 6/7 ans : 1^{ère} départementale
- N8 7/10 ans équipe 1 : 2^{ème} départementale
- N8 7/10 ans équipe 2 : 4^{ème} départementale
- N8 7/12 ans : 1^{ère} départementale
- N8 11 ans et + : 3^{ème} départementale
- N7 7/12 ans : 1^{ère} départementale

Notre équipe N7 a fait un score supérieur à 90% de la note maximale par équipe, et nous avons donc eu l'obligation de les passer au niveau supérieur (N6) pour les compétitions régionales. Nos filles ont eu 2 mois pour se préparer, modifier

leur programme et ajouter des éléments acrobatiques supplémentaires. Résultat, elles ont fini 9^{ème} sur 16 à leur compétition régionale du 24 mars. Elles n'ont pas démerité et seront prêtes pour la saison prochaine. Bravo les filles !

Nos autres équipes ne sont pas encore passées en régionale à ce jour, mais de beaux spectacles nous attendent.



U.S.S.G.

Dans le dernier bulletin municipal le Président du club, Jacques Chauvin, se félicitait du début de saison 2018/2019 : « Effectif en hausse (plus de 230 licenciés, ce qui place l'USSG à la 9^{ème} place en Loir-et-cher), féminisation, pari gagnant de miser sur nos équipes de jeunes »

Les événements qui animent la vie du club le confirment !

Deux événements ont retenu notre attention :

L'USSG s'enorgueillit aujourd'hui d'avoir en son sein des équipes féminines (2).



32 licenciées (14 seniors, 16 jeunes et 2 dirigeantes) !

Le district du Loir-et-Cher veut développer le football féminin et nous encourage dans cette initiative il viendra nous rendre visite dans quelques jours pour partager avec nous cette ambition.

Merci aux dirigeants à l'initiative de ce projet... Gageons que nos féminines seront fières de porter la couleur violet de l'USSG. Et un grand merci à tous les sponsors qui soutiennent le club en offrant des équipements.

La soirée couscous organisée par les U17,

Le challenge ? Financer un déplacement au Stade de France.

Organisation, mobilisation des jeunes, participation (plus de 280 convives), qualité du couscous, convivialité intergénérationnelle... Pour une « première », chapeau ! Une soirée à laquelle Jean-Marie Janssens, Sénateur et Conseiller Départemental, nous à fait l'honneur de participer. Un grand merci à tous les organisateurs, parents et amis, bénévoles et à tous les jeunes... L'objectif a été atteint, voire dépassé. Rendez-vous à Paris dans quelques semaines.

En attendant continuez à vous faire plaisir, à nous faire plaisir avec des résultats sur le terrain de jeu.

Evènement et défi à renouveler, les idées sont déjà là...



Le nouveau complexe sportif sort de terre.

L'USSG suit avec un grand intérêt et satisfaction l'évolution des travaux du complexe sportif.

Vestiaires, buvette, locaux techniques sont attendus avec impatience !





Infos paroissiales

www.lavieenabondance.net

Pharmacie de garde Resogardes

appelez le 3237 (24h/24)

Nouveau !

**Pour suivre les informations de votre commune,
téléchargez :**



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Dates à retenir

05 juin

Don du sang

08 juin

Fête du judo

15 juin

Spectacle fin d'année Doudoum'ba

22 juin - 17h00

Fête de la Musique

22 juin

Opéra rock Gala de danse
l'Alerte

29 juin

Spectacle et kermesse de l'école

7 juillet

Brocante
Comité d'Animation

13 juillet

Fête Nationale
Comité d'Animation

19 juillet

Préparatifs Jour de Cher
Camping de St Georges

20 juillet

4^{ème} édition du Jour de Cher

27 juillet

Concours de pétanque
l'Age d'Or

31 juillet

Don du sang

07 août

Randonnée semi-nocturne
Comité d'Animation

13 août

Cinéma Plein air

24 août

Concours de pétanque
l'Age d'Or

07 septembre

Forum des Associations

05 octobre

Soirée dansante
Tennis

09 octobre

Don du sang

12 octobre

Bal Trad
Ateliers de Musique

19 octobre

Repas des Anciens

26 octobre

Repas dansant
Le Sourire d'Alexis

09 et 10 octobre

Stage de Danse et Percussions
Africaines

11 novembre

Cérémonie du 11 Novembre

22, 23 et 24 novembre

Théâtre
le Souffleur Endormi

30 novembre

Repas dansant
Judo Club

1^{er} décembre

Marché de Noël

07 décembre

Tartiflette
Foot USSG

21 décembre

En attendant Noël
Gala de danse - l'Alerte

Pour suivre l'actualité de votre commune, connectez vous sur le site

www.saintgeorgessurcher.net

Rappel aux associations et acteurs de la vie communale

Le prochain Echo paraîtra **en septembre 2019**. Si vous souhaitez proposer une information concernant vos activités, merci de nous communiquer votre texte (1/3 de page maximum) sous format Word avec une photo maximum (résolution supérieure à 1 mo), **avant le 15 juillet 2019** à l'adresse : mairie.st.georges41@wanadoo.fr